

assura.

22

Assura-Basis SA
Rapport annuel
2022

Sommaire

Assura-Basis SA en 2022	4
Activités	
Primes 2023	
Résultats 2022	
Gouvernance	6
Conseil d'administration	
Comités du Conseil d'administration	
Direction générale	
Rémunérations	
Fonctions de supervision et de contrôle	9
Rapport financier 2022	11
Bilan	
Compte de résultat	
Tableau de flux de trésorerie	
Tableau de variation des fonds propres	
Annexe aux comptes annuels	
Proposition de répartition du résultat	
Rapport de l'organe de révision	28

Assura-Basis SA en 2022

Assura-Basis SA est une société anonyme faisant partie du Groupe Assura. Elle a son siège à Pully (VD).

Activités

En tant que caisse maladie au sens de l'article 2 de la loi fédérale sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (LSAMal), Assura-Basis SA met en application l'assurance-maladie obligatoire, l'assurance facultative d'indemnités journalières et toutes activités dans le domaine de l'assurance-accident. Son actionnaire unique est la Fondation Assura, qui a notamment pour but de soutenir la prévention des maladies, la recherche médicale et l'aide à la population défavorisée. Assura-Basis SA est soumise à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Comme les années précédentes, Assura a, en 2022, apporté un soin particulier au contrôle des factures de soins et, ce faisant, contribué à limiter la croissance des coûts et son impact sur les primes.

Le projet de renouvellement intégral de notre système IT cœur de métier a connu son déploiement opérationnel en 2022 et a été accompagné de la formation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Souples et évolutifs, les outils mis en place contribuent à une performance accrue de nos processus et au développement de nouvelles plateformes destinées à optimiser les interactions avec nos clients et à leur simplifier la vie.

Depuis octobre 2022, Assura propose un nouveau modèle innovant pour l'assurance de base dans la plupart des cantons germanophones. Alors qu'il est souvent compliqué de choisir un fournisseur de prestations, de comprendre les diagnostics, puis d'évaluer les différentes options thérapeutiques, le modèle PlusMed permet à nos assurés d'être pris en charge dès les premiers symptômes de la maladie et accompagnés jusqu'à leur guérison. À chaque étape du parcours médical, les partenaires indépendants de ce modèle trouvent la solution médicale garantissant les meilleurs résultats. Un gage de qualité des soins mais aussi de simplicité et de confort pour le patient.

Le partenariat passé à l'été 2022 avec La Poste permet à Assura d'étendre sa présence sur le territoire suisse pour proposer un contact direct et un accompagnement personnalisé à ses clients et à tous ceux qui le souhaitent. Nos conseillers disposent désormais d'un espace de conseil dans une dizaine d'offices postaux et les collaborateurs d'une centaine de filiales de La Poste sont à la disposition des clients intéressés par une mise en relation avec nos équipes.

« Le renouvellement intégral de notre système IT cœur de métier contribue à une performance accrue de nos processus et au développement de nouvelles plateformes destinées à optimiser les interactions avec nos clients »

Dans une logique de proximité et de simplicité, nous avons également continué de développer nos équipes de vente et de renforcer la collaboration avec nos partenaires externes. L'ensemble des démarches commerciales menées par ou pour notre entreprise respecte l'accord entre les principaux assureurs-maladie entré en vigueur en 2021 et qui régit la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente, tout en portant l'engagement de renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Primes 2023

Tous assureurs et cantons confondus, les primes de l'assurance-maladie de base ont connu une augmentation moyenne de 6.6% entre 2022 et 2023, laquelle s'explique par une forte croissance des coûts des prestations de soins. Dans ce contexte, Assura affiche une prime moyenne adulte 2023 inférieure à celle du marché. Nos primes restent d'ailleurs parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons.

Résultats 2022

Le chiffre d'affaires d'Assura-Basis SA atteint CHF 3.4 Mia au 31 décembre 2022. Il était de CHF 3.5 Mia à la fin de l'exercice précédent.

L'année 2022 a vu une forte augmentation des prestations remboursées. Cette importante sinistralité conduit à une perte nette de CHF -174.4 Mio au 31.12.2022 contre une perte nette de CHF -62.8 Mio un an plus tôt.

Au 1^{er} janvier 2023, Assura-Basis SA compte 812'000 assurés.

Organe de révision
KPMG SA à Lausanne

Siège social
Av. C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully

Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Conseil d'administration

Président	Jean-Luc Chenaux
Vice-président	Eric Bernheim
Membres	Marc Joye Bruno Pfister Jeannine Pilloud David Queloz Kelly Richdale Barbara Staehelin
Secrétaire hors Conseil	Vincent Hort

Le Conseil d'administration est composé de huit membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2022, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires et six workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Mme Sandra Hauser, nommée pour la première fois administratrice le 13 mars 2013, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Lors des Assemblées générales du 16 mai 2022, Mme Jeannine Pilloud et Mme Kelly Richdale ont été élues membres du Conseil d'administration. Les mandats des autres membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements, du Comité de nomination et de rémunération et du Comité digital et innovation qui a succédé en milieu d'année au Comité stratégique.

Comités du Conseil d'administration

Comité stratégique (jusqu'au 06.07.2022)*

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des membres suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Bruno Pfister, membre

Durant l'année 2022, le Comité stratégique a tenu une séance.

Compte tenu de l'adoption d'une nouvelle stratégie le 6 juillet 2022, le Conseil d'administration a décidé de remplacer le Comité stratégique par le Comité Digital et Innovation.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision. Il est composé des membres suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Sandra Hauser, membre (jusqu'au 16.05.2022)
- Bruno Pfister, membre (dès le 06.07.2022) *
- David Queloz, membre

Durant l'année 2022, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

* Date de la séance au cours de laquelle le Conseil d'administration a décidé de son organisation pour la période 2022-2023.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des membres suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre (jusqu'au 06.07.2022)*
- David Queloz, membre (dès le 06.07.2022)*

Durant l'année 2022, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des membres suivants :

- Marc Joye, président
- Eric Bernheim, membre
- Jean-Luc Chenaux, membre

Durant l'année 2022, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Comité digital et innovation (à partir du 06.07.2022)*

Le Comité digital et innovation est chargé de partager des informations en lien avec des nouveautés dans les domaines du digital et de l'innovation, de suivre la roadmap des initiatives Assura en relation avec le digital et d'informer le Conseil d'administration des évolutions essentielles externes et internes. Il est composé des membres suivants :

- Jeannine Pilloud, présidente
- Eric Bernheim, membre
- Kelly Richdale, membre

Durant l'année 2022, le Comité digital et innovation a tenu deux séances.

Direction générale (au 01.01.2023)

Directeur général	Ruedi Bodenmann
Directeurs	Danilo Bonadei, Département Clients et Marché
	Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
	Fabio Fierloni, Département Prestations
	Yassir Madhour, Département Informatique
	Patrick Grandfils, Département Finances
	Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

Assura-Basis SA est totalement intégrée dans le Groupe Assura. Ses organes sont composés des mêmes personnes que ceux des autres sociétés du Groupe que sont Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Ainsi, la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein de ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale, conjointement pour les quatre sociétés du Groupe. Elle porte sur leurs travaux au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités.

Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs pour l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2022, la part du montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe spécifiquement liée à leur activité en faveur d'Assura-Basis SA s'élève à CHF 241'770 (2021: 230'290). Cette augmentation reflète l'évolution de la composition du Conseil qui est passé temporairement de sept à huit membres durant l'exercice 2022. La rémunération brute la plus élevée à charge d'Assura-Basis SA s'établit à CHF 54'777 (2021: 57'007).

En ce qui concerne la Direction générale, la rémunération brute 2022 de ses membres à charge d'Assura-Basis comporte le salaire fixe versé en 2022, une part variable au titre de l'exercice 2022 versée en 2023, les charges sociales (AVS / AI / APG / AC / LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à charge de l'employé, soit un montant de CHF 1'375'126 (2021: 1'493'793). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 192'518 (2021: 209'131), ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée à charge d'Assura-Basis s'établit à CHF 324'650 (2021: 336'550). S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 45'451 (2021: 47'117).

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal, réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Modèle des trois lignes de défense

Le Groupe Assura a choisi d'organiser son système de gestion des risques selon le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système de gestion des risques afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Les trois lignes de défense se composent de la manière suivante :

- La première ligne de défense est composée des Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions de contrôle, à savoir la fonction Risques, la fonction Compliance ainsi que l'actuaire responsable. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure

que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la fonction Audit interne.

Fonction Risques

La fonction Risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance du système de gestion des risques. Elle soutient les acteurs du système en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de l'entreprise dans son ensemble et établit régulièrement des rapports à l'attention des organes. Elle conseille également les personnes en charge de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. La fonction Risques est invitée permanente aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements.

Fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur. Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et rapporte directement à la Direction générale.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Rapport financier 2022

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Placements de capitaux			
Terrains et bâtiments		48'220'000	48'917'000
Obligations et placements semblables		1'062'284'121	1'335'899'002
Actions et placements semblables		149'746'846	197'174'201
Placements collectifs immobiliers		214'799'857	295'027'596
Instruments financiers dérivés	1	5'970'064	12'849'457
Liquidités et placements monétaires		35'569'700	46'176'954
Total placements de capitaux		1'516'590'588	1'936'044'210
Comptes de régularisation			
Comptes de régularisation	2	5'908'330	5'902'941
Créances			
Preneurs d'assurance		168'322'960	138'202'874
Agents et intermédiaires		6'205	-
Organisations et personnes proches		3'294'239	5'706'351
Institutions publiques		66'078'747	73'779'860
Autres créances		8'174'181	2'137'083
Total créances	3	245'876'332	219'826'168
Liquidités		290'028'462	381'954'891
TOTAL DE L'ACTIF		2'058'403'712	2'543'728'210

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserves légales		20'000	20'000
Réserves LAMal		551'206'504	614'054'860
Bénéfice/(-) perte		-174'407'277	-62'848'356
Total fonds propres		376'919'227	551'326'504
Capitaux étrangers			
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions techniques pour propre compte	4	711'746'354	644'729'589
Provisions non techniques			
Provisions non techniques		19'127	349'857
Provision pour risques liés aux placements de capitaux			
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	5	-	207'340'680
Comptes de régularisation			
Comptes de régularisation	6	356'550'106	558'096'237
Dettes			
Preneurs d'assurance		535'551'523	555'632'339
Engagements envers les prestataires de soins		29'250'395	-
Compte de passage		41'680'761	20'139'223
Agents et intermédiaires		293'507	-
Organisations et personnes proches		2'920'936	4'394'878
Institutions publiques		3'208'988	1'718'903
Autres dettes		262'788	-
Total dettes		613'168'898	581'885'343
Total capitaux étrangers		1'681'484'485	1'992'401'706
TOTAL DU PASSIF		2'058'403'712	2'543'728'210

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2022	2021
Primes acquises pour propre compte			
Primes		3'413'315'711	3'493'055'288
Déductions sur produits		-21'934'333	-14'882'583
Contributions à la promotion de la prévention des maladies (art. 19 LAMal)		-4'334'867	-4'504'632
Contributions à la commission fédérale pour la qualité (CFQ) (art. 58f LAMal)		-231'359	-158'647
Déductions sur les primes et autres contributions/subsides		464'147'094	479'273'387
Cotisations créditées et versées aux assurés		-464'147'094	-479'273'387
Total primes acquises pour propre compte		3'386'815'152	3'473'509'426
Charges de sinistres et prestations pour propre compte			
Sinistres et prestations réglés	7	-2'417'267'872	-2'530'897'015
Autres charges d'assurance	8	-18'541'510	-37'503'885
Variation des provisions techniques pour propre compte	9	-67'016'765	156'635'613
Total charges de sinistres et prestations pour propre compte		-2'502'826'147	-2'411'765'287
Compensation des risques		-864'455'893	-954'356'049
Frais d'exploitation pour propre compte	10	-184'567'499	-197'060'606
Total résultat technique		-165'034'387	-89'672'516
Autres résultats d'exploitation			
Autres produits d'exploitation	11	514'848	382'953
Autres charges d'exploitation	12	-837'332	-1'577'854
Total autres résultats d'exploitation		-322'484	-1'194'901
Résultat des placements de capitaux			
Produits des placements de capitaux		71'721'127	104'609'543
Charges des placements de capitaux		-288'112'213	-76'590'482
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		207'340'680	-
Total résultat des placements de capitaux	13	-9'050'406	28'019'061
Bénéfice/(-) perte		-174'407'277	-62'848'356

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2022	2021
Bénéfice/(-) perte	-174'407'277	-62'848'356
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	243'259'947	-11'125'723
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	-	1'448
Amortissements/réévaluations des créances	17'448'950	12'391'248
Variation des provisions techniques pour propre compte	67'016'765	-187'471'678
Variation des provisions non techniques	-330'730	-30'315
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-207'340'680	-
Variation des comptes de régularisation actifs	-5'389	-283'668
Variation des créances	-43'499'114	-27'923'467
Variation des comptes de régularisation passifs	-201'546'131	-134'407'016
Variation des dettes	31'283'555	48'722'451
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-268'120'104	-362'975'076
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	176'193'675	83'143'143
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	176'193'675	83'143'143
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-91'926'429	-279'831'933
Etat des liquidités au 01.01	381'954'891	661'786'824
Etat des liquidités au 31.12	290'028'462	381'954'891
Variation nette des liquidités	-91'926'429	-279'831'933

Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital de l'entité	Réserves légales	Réserves LAMal	Total
Fonds propres 01.01.2021	100'000	20'000	614'054'860	614'174'860
Bénéfice	-	-	-62'848'356	-62'848'356
Fonds propres 31.12.2021	100'000	20'000	551'206'504	551'326'504
Bénéfice/(-) perte	-	-	-174'407'277	-174'407'277
Fonds propres 31.12.2022	100'000	20'000	376'799'227	376'919'227

Capital de l'entité

Le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves LAMal

Les réserves sont inférieures au niveau minimal prévu par l'article 11 OSAMal.

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels d'Assura-Basis SA ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels des assureurs maladie LAMal. Assura-Basis SA applique cette norme.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placements de capitaux**Terrains et bâtiments**

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations et les fonds obligataires sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Placements collectifs immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Liquidités et placements monétaires

Cette rubrique englobe les liquidités affectées aux placements (valeur nominale) ainsi que les fonds monétaires (valeur de marché).

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents, en prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques aux exercices précédents. Le calcul du du croire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

Cette rubrique comprend les comptes postaux et bancaires liés à l'activité opérationnelle.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Compte de résultat sectoriel

Assura-Basis SA ne pratique que l'assurance obligatoire des soins LAMal. Dès lors, un compte de résultat sectoriel n'est pas nécessaire.

Commentaires relatifs au bilan**1 - Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2022**

		Valeur de marché au 31.12.2022		
Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	6'544'400	-	6'544'400
Devises à terme EUR	Couverture change	2'589'412	2'925'224	-335'812
Devises à terme GBP	Couverture change	7'932	246'456	-238'524
Total		9'141'744	3'171'680	5'970'064

Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	-	-	-
EURO STOXX 50	Couverture (option)	-	-	-
FTSE 100	Couverture (option)	-	-	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	-	-	-
Total		-	-	-

Total				5'970'064
--------------	--	--	--	------------------

Les options, arrivées à échéance en 2022, n'ont pas été renouvelées.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2021

		Valeur de marché au 31.12.2021		
Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	360'431	3'119'194	-2'758'763
Devises à terme EUR	Couverture change	10'714'400	-	10'714'400
Devises à terme GBP	Couverture change	364'606	-	364'606
Total		11'439'437	3'119'194	8'320'243

Montants en CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	2'144'704	771'280	1'373'424
EURO STOXX 50	Couverture (option)	2'330'597	972'228	1'358'369
FTSE 100	Couverture (option)	625'953	243'317	382'636
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	2'583'958	1'169'173	1'414'785
Total		7'685'212	3'155'998	4'529'214

Total				12'849'457
--------------	--	--	--	-------------------

2 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts courus	4'969'650	5'405'898
Autres actifs de régularisation	938'680	497'043
Total	5'908'330	5'902'941

3 - Créances

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Preneurs d'assurance	196'702'921	159'700'770
Du croire sur les créances des preneurs d'assurance	-28'379'961	-21'497'896
Agents et intermédiaires	6'205	-
Organisations et personnes proches	3'294'239	5'706'351
Institutions publiques ¹	66'078'747	73'779'860
Autres créances	8'896'931	3'819'829
Du croire sur les autres créances	-722'750	-1'682'746
Total	245'876'332	219'826'168

¹ Les coûts totaux des tests Covid-19 pris en charge par l'OFSP se montent à CHF 89'396'812 pour 2022 (CHF 120'286'715 pour 2021).

Le solde dû à ce titre par l'OFSP au 31.12.2022 est de CHF 11'232'660 (CHF 28'426'044 pour 2021).

4 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	Provision pour sinistres et prestations à régler LAMal	Provision pour remboursement de primes	Total
Valeur comptable au 01.01.2021	802'201'267	30'000'000	832'201'267
Constitution	-	836'065	836'065
Utilisation	-	-30'836'065	-30'836'065
Dissolution	-157'471'678	-	-157'471'678
Valeur comptable au 31.12.2021	644'729'589	-	644'729'589
Valeur comptable au 01.01.2022	644'729'589	-	644'729'589
Constitution	67'016'765	-	67'016'765
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2022	711'746'354	-	711'746'354

5 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en CHF	Total
Valeur comptable au 01.01.2021	207'340'680
Constitution	-
Dissolution	-
Valeur comptable au 31.12.2021	207'340'680
Valeur comptable au 01.01.2022	207'340'680
Constitution	-
Dissolution	-207'340'680
Valeur comptable au 31.12.2022	-

6 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Compensation des risques	348'293'897	544'756'045
Vaccins Covid-19	3'528'512	7'630'368
Autres passifs de régularisation	4'727'697	5'709'824
Total	356'550'106	558'096'237

Commentaires relatifs au compte de résultat

7 - Sinistres et prestations réglés

Montants en CHF	2022	2021
Sinistres et prestations	-2'878'143'791	-3'000'232'525
Participations des assurés aux frais	460'875'919	469'335'510
Total	-2'417'267'872	-2'530'897'015

8 - Autres charges d'assurance

Montants en CHF	2022	2021
Vaccins contre la Covid-19	-13'317'426	-33'016'296
Autres charges d'assurance	-5'224'084	-4'487'589
Total	-18'541'510	-37'503'885

9 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	2022	2021
Provision pour sinistres et prestations à régler	(-) Attribution/Dissolution -67'016'765	157'471'678
Provision pour remboursement de primes	(-) Attribution/Dissolution -	-836'065
Total	-67'016'765	156'635'613

10 - Frais d'exploitation pour propre compte

Montants en CHF	2022	2021
Charges informatiques	-469'737	-529'541
Autres charges administratives nettes	-6'403'562	-8'606'073
Publicité et commissions	-3'158'874	-3'303'276
Indemnités pour frais administratifs, nettes ¹	-174'535'326	-184'620'268
Amortissements	-	-1'448
Total	-184'567'499	-197'060'606

¹ L'impact du projet Atlas (changement du système informatique), terminé en 2022, est de CHF 25.4 Mio en 2022 (CHF 43.3 Mio en 2021).

11 - Autres produits d'exploitation

Montants en CHF	2022	2021
Intérêts sur les créances	44	87'642
Indemnités pour taxes environnementales	271'721	284'091
Autres produits d'exploitation	243'083	11'220
Total	514'848	382'953

12 - Autres charges d'exploitation

Montants en CHF	2022	2021
Intérêts sur les liquidités opérationnelles	-706'668	-1'572'348
Autres charges d'exploitation	-130'664	-5'506
Total	-837'332	-1'577'854

13 - Résultat des placements de capitaux

Produits des placements de capitaux Montants en CHF	Produits des placements 2022	Bénéfices réalisés 2022	Bénéfices non réalisés 2022	Total 2022
Terrains et bâtiments	2'553'864	13'000	1'130'000	3'696'864
Obligations et placements semblables	13'965'361	1'064'863	3'219'687	18'249'911
Prêts à des institutions publiques	13'534	-	-	13'534
Actions et placements semblables	3'898'362	180'167	1'699'799	5'778'328
Placements collectifs immobiliers	5'321'771	-	-	5'321'771
Instruments financiers dérivés	-	38'660'719	-	38'660'719
Liquidités et placements monétaires	-	-	-	-
Total	25'752'892	39'918'749	6'049'486	71'721'127

Charges des placements de capitaux Montants en CHF	Charges de gestion sur placements 2022	Pertes réalisées 2022	Pertes non réalisées 2022	Total 2022
Terrains et bâtiments	-699'466	-	-1'500'000	-2'199'466
Obligations et placements semblables	-	-4'741'755	-166'043'068	-170'784'823
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-	-1'351'183	-32'668'191	-34'019'374
Placements collectifs immobiliers	-	-602'540	-46'747'995	-47'350'535
Instruments financiers dérivés	-	-26'653'863	-2'350'179	-29'004'042
Liquidités et placements monétaires	-	-2'875'704	-	-2'875'704
Charges d'administration des placements	-1'878'269	-	-	-1'878'269
Total	-2'577'735	-36'225'045	-249'309'433	-288'112'213
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	207'340'680	207'340'680
Résultat des placements de capitaux	23'175'157	3'693'704	-35'919'267	-9'050'406

Résultat des placements de capitaux (suite)

Produits des placements de capitaux Montants en CHF	Produits des placements 2021	Bénéfices réalisés 2021	Bénéfices non réalisés 2021	Total 2021
Terrains et bâtiments	2'547'031	-	2'299'000	4'846'031
Obligations et placements semblables	14'885'413	686'029	7'793'829	23'365'271
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	3'731'143	4'199'974	32'996'330	40'927'447
Placements collectifs immobiliers	5'448'403	177'346	15'172'967	20'798'716
Instruments financiers dérivés	-	8'377'481	6'261'706	14'639'187
Liquidités et placements monétaires	-	32'891	-	32'891
Total	26'611'990	13'473'721	64'523'832	104'609'543
Charges des placements de capitaux Montants en CHF	Charges de gestion sur placements 2021	Pertes réalisées 2021	Pertes non réalisées 2021	Total 2021
Terrains et bâtiments	-892'505	-	-350'000	-1'242'505
Obligations et placements semblables	-	-962'419	-45'896'653	-46'859'072
Prêts à des institutions publiques	-	-106'817	-	-106'817
Actions et placements semblables	-	-254'317	-2'953'544	-3'207'861
Placements collectifs immobiliers	-	-	-1'525'275	-1'525'275
Instruments financiers dérivés	-	-18'588'401	-2'672'637	-21'261'038
Liquidités et placements monétaires	-	-500'306	-	-500'306
Charges d'administration des placements	-1'887'608	-	-	-1'887'608
Total	-2'780'113	-20'412'260	-53'398'109	-76'590'482
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-	-
Résultat des placements de capitaux	23'831'877	-6'938'539	11'125'723	28'019'061

Transactions avec des organisations et personnes proches

La société Figeas SA fournit des prestations de services (direction, compliance, juridique, finances, contentieux, ressources humaines, marketing, gestion clients, informatique et prestations) à Assura-Basis SA selon la convention établie.

La société Assura-Basis SA encaisse et paie toutes les transactions financières liées aux assurés d'Assura SA par le biais d'un compte courant selon la convention établie.

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Soldes des comptes courants	Actif	Actif
Figeas SA	-	-
Assura SA	3'292'126	5'697'631
Assura Holding SA	2'113	8'720
Total	3'294'239	5'706'351
	Passif	Passif
Figeas SA	2'920'932	4'394'878
Fondation Assura	4	-
Total	2'920'936	4'394'878
Montants en CHF	2022	2021
Volume des transactions pour prestations par société		
Figeas SA	-176'593'282	-185'856'295
Assura SA	3'904'463	4'662'098
Assura Holding SA	-275'650	-263'329
Total	-172'964'469	-181'457'526

Les comptes courants envers les sociétés liées sont rémunérés au taux de 0.25% en 2022 (0.25% en 2021).

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Cautionnements (garanties de loyers)	7'235	7'235

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fortune liée	1'282'286'612	1'568'935'922

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 20 avril 2023 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2022.

Proposition de répartition du résultat

Montant à disposition en CHF	2022	2021
Bénéfice/(-) perte	-174'407'277	-62'848'356
Proposition :		
Prélèvement sur la réserve légale LAMal	174'407'277	62'848'356
Attribution à la réserve légale LAMal	-	-
Solde du résultat à reporter	-	-

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA

Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura-Basis SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assura-Basis SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 12 à 26) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Assura-Basis SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.



Assura-Basis SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la couverture de la perte au bilan (page 27) est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Chouaa Halabi
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 20 avril 2023

Impressum

Édition
Assura-Basis SA
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Tirage
30 exemplaires

Avril 2023

20